

# FICHE BELVEDERE du CHÂTEAU et JARDINS du DOMAINE de RESTINCLIERES à PRADES le LEZ

Auteur : André Rouzière, le 11 mai 2016

## HISTORIQUE DU DOMAINE ET DU CHATEAU DE RESTINCLIERES

(Extraits de l'étude de M. Régis Nebout, Architecte du patrimoine, CG34 : « Remise en état du jardin à la Française du domaine de Restinclières, Carrés Verts paysagiste - Etude de faisabilité »

Le cartulaire des évêques de Maguelone des années 1327-1354 signale l'achat de Restinclières par la famille de Montferrier. Les Montferrier, qui résident dans leur château fort puissant et protégé du village du même nom, ont sans doute fait construire un petit château, plutôt même un relais de chasse à Restinclières mais rien ne permet de dire qu'ils y ont résidé. Leur objectif était essentiellement la mise en valeur du domaine au niveau agricole grâce aux eaux du Lez et l'augmentation de leurs terrains de chasse.

Avec Restinclières, les Montferrier possèdent – sens médiéval – la vallée du Lez depuis le bois de Montmaur actuel jusqu'à la source du petit fleuve.

1384

Jacques de Montferrier cède Restinclières à sa soeur Catherine qui épouse Guillaume du Cayla. Morte avant son mari, elle lui lègue ses biens. Celui-ci en 2<sup>ème</sup> noces épouse Louise de Saint-Bonnet de Toiras.

### JUSQU'À LA FIN DU XVIÈME SIÈCLE

Le domaine appartient aux descendants de Guillaume du Cayla et de Louise Saint Bonnet de Toiras. Les Toiras au XVIème siècle sont de fidèles partisans du futur Henri IV.

### XVIIÈME SIÈCLE

La dernière descendante des TOIRAS cumule les héritages et devient un des partis parmi les plus intéressants du Midi : Elisabeth de Bermond du Caila de Toiras d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, dame de Sauveterre et de Restinclières, marquise de Toiras. Née en 1692, c'est la fille posthume du Jacques François de Bermond du Caila de Toiras et de Françoise de Berard, Dame de Bernis. Son père, militaire au service du Roi s'est illustré sur les champs de bataille de l'époque et fut blessé en même temps que Basville – futur Intendant du Languedoc – à Turckheim en 1675. Les deux hommes seront amis et à sa mort à la bataille Leuze en 1691, Basville sera le tuteur de la jeune et riche orpheline qu'il mariera en 11715 au duc de la Rochefoucault et de la Rocheguyon, prince de Marcillac ... Le couple est à Paris et à la cour ...

Le 17 décembre 1712, après un long inventaire – état des lieux du 27 août 1711, Mademoiselle d'Aubijoux vend Restinclières à Dominique de Cambacérès. L'inventaire nous donne une idée du mauvais état du château, dont on peut se demander s'il a été complètement achevé .../...

### Architecture – datation – vestiges

De récentes études de l'Inventaire Régional permettent de dater la construction du château actuel de Restinclières aux années 1638 – 1640. Il serait l'oeuvre du Maître Maçon Jean REGOURD qui exerce sur Montpellier et sa région jusque dans les années 1660. Son commanditaire : Jacques de Saint Bonnet de Toiras, père de Françoise évoquée ci-avant.

Le parti du Château, en U sur cour au nord, axé, massé entre cour et jardin, façade majeure au sud cantonnée de deux tours couvertes de tuiles vernissées couleur aubergine rappelant les ardoises, est novateur dans le contexte méridional du temps .

Sans doute le plan est il d'un architecte plus important qui n'apparaît pas dans le prix-fait pour la construction comme il était fréquent à l'époque. .../...

### XVIIIÈME SIÈCLE

La famille CAMBACERES va transformer Restinclières en château de plaisance, comme il est de mode aux environs de Montpellier et autres grandes villes de France à cette période. Pacifiée et

enrichie, la Province profite de cette paix nouvelle : les principales familles de la Noblesse de Robe et les Négociants qui forment l'élite de Montpellier durant les deux derniers siècles de l'Ancien Régime se font construire ou aménagent des châteaux seigneuriaux pour les transformer en résidences d'été dans lesquelles on se rend de juin à septembre pour fuir les chaleurs de la Ville et profiter des fêtes que chacun donne tour à tour.

En 1732, la famille se fait appeler Montlaur de Murles suit au mariage de Dominique de Cambacérès (fils de l'acquéreur de Restinclières) avec Marie de Montlaur de Murles, héritière de cette vieille famille aristocratique languedocienne. Il hérite de Restinclières en 1737.

Le domaine reste dans la famille jusqu'en 1820, marquant ainsi la fin de la période que l'on pourrait qualifier de seigneuriale ou d'Ancien Régime. A noter que si Restinclières n'a pas été vendu comme Bien national durant la Révolution française, alors que la famille a émigré et repris le nom de Cambacérès, et que les biens des Montlaur de Murles ont été vendus, c'est sans doute grâce à l'intervention de Jean Jacques Régis de Cambacérès, cousin conventionnel de la famille, puis 2<sup>ème</sup> consul et archichancelier de l'Empire. .../...

### **Réaménagements intérieurs**

La famille modifie profondément les intérieurs du château pour les mettre au goût de l'époque, mais comme il a été dit précédemment, les décors ont été emportés avec le mobilier lors de la vente du château en 1820.

Ce qui est certain, c'est le déplacement de l'escalier du centre de l'aile principale à l'aile Est et le camouflage des planchers à la française - passés de mode - par des plafonds dits « à l'italienne » : plafond plâtre moulurés et décorés de gypseries. Les murs devaient également être décorés et l'ensemble richement meublé mais il ne reste plus rien de cette période, sauf une cheminée oubliée

...

### **XIX<sup>ème</sup> SIÈCLE – XX<sup>ème</sup> SIÈCLE**

En 1820, Charles Joseph de Cambacérès qui se redénomme dès la restauration de Montlaur de Murles vend le domaine et le château à Samuel BENTHAM mais conserve le mobilier et les éléments de décor. Sir Samuel BENTHAM est surintendant de l'arsenal de Portsmouth, une des principales bases de la Marine Royale anglaise.

Il entreprend des travaux d'irrigation d'une part pour amener l'eau au château et d'autre part pour favoriser les expériences de son fils Georges, botaniste de renom.

Les prises d'eau pour Restinclières dans la source du Lez furent à la base d'un contentieux interminable avec la Ville de Montpellier et les industriels en aval de la source. Les droits de Restinclières, des moulins et industries en aval et ceux de la Ville de Montpellier sur la source St Clément remontent à l'Ancien Régime ... Les procès se succèdent et ne satisfont aucune des parties.

Pendant ce temps, Georges BENTHAM botanise et demande à son père et sa soeur Marie restés sur place de planter et tenter d'acclimater les essences exotiques qu'il leur envoie durant ses nombreux voyages. Il ne semble plus rester d'essences de cette période après presque deux cents ans ... Il rédige « le catalogue des plantes indigènes des Pyrénées et du Bas-Languedoc » et devient membre titulaire de Société d'Histoire Naturelle de l'Hérault.

Il ne restera pas à Restinclières après la mort de son père en 1831. Il meurt en 1884.

Il est certain que les BENTHAM sans toucher le parterre principal du jardin à la française l'ont planté dans le goût anglais afin d'apporter de l'ombre. C'est certainement à eux que l'on doit les machines importées d'Angleterre et que l'on voit au bout de canal – asséché désormais – qui fait suite à la source du Lez et à la prise d'eau le bassin de la source (résurgence en fait). Grâce à ces pompes l'eau remontait dans un grand bassin construit en partie haut au nord ouest des Communs du château et depuis ce bassin l'eau était distribuée aux communs, au château et aux jardins. Par la suite, les successeurs des BENTHAM moderniseront constamment le système mais les principes généraux seront les mêmes jusqu'à l'arrivée de l'eau potable par la route de Prades le Lez.

### **1835 – 1956 : RESTINCLIÈRES DOMAINE VITICOLE**

En 1835, Marie BENTHAM, mariée en séparation de biens avec M du CHESNEL vend RESTINCLIÈRES à Louis PARMENTIER qui sera maire de Montpellier de 1849 à 1852.

Les propriétaires vont se succéder tout au long de cette période qui verra l'apogée du domaine durant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, jusque dans les années 1936 puis sa lente chute et son abandon en tant qu'exploitation agricole.

En effet, l'économie du domaine a changé, tout comme l'économie languedocienne : Restinclières n'est plus à compter de 1820 une résidence d'été, de chasse et de loisirs, à côté de laquelle on trouve une ferme pour satisfaire les besoins de la famille en nourriture (fruits – légumes – volailles – gibier – oeufs – vin – huile – pain...), bois de chauffage etc.

Restinclières se transforme en véritable exploitation agricole liée au vin et à l'essor de la viticulture ...

C'est durant cette période que les communs prennent leur physionomie actuelle :

- aménagements de deux logements dans l'aile est, dont un déborde au delà des limites latérales est et ouest d'origine,
- construction d'une cave viticole en fond de la cour des Communs,
- aménagement d'écuries puis de garages,
- aménagement de remises et de hangars,
- destruction des locaux de l'ouest et construction de logements ouvriers dans un style caractéristique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour ce type de logements :
- un logement en rez-de-chaussée, celui du régisseur ?
- deux logements sur deux niveaux mais se partageant le même escalier au centre de la maison ...
- avec sur la cour arrière des appentis dans lesquels se trouvaient les pièces sanitaires ...

De 1876 à 1936, on trouve la population la plus importante lors des périodes de relance du domaine (achat par M. HUC, redémarrage après la guerre de 14/18 ...)

En 1921 par exemple, outre la famille du propriétaire et le personnel de maison (chauffeur, cuisinière, femme de chambre) vivent sur le domaine les familles du régisseur, du garde-chasse, d'un berger, de 18 ouvriers agricoles chargés des vignes.

En 1926, apparaissent des résiniers chargés de la collecte de la résine des pins.

Les propriétaires de RESTINCLIÈRES : 1835 - 1956

1835 - 1854 famille CARPENTIER

1854 - 1876 famille GUILBAUD (en 1854, François GUILBAUD replantera les vignes avec des plants américains pour lutter contre le phylloxéra).

1876 - 1882 famille DAROLLES

1882 - 1895 famille CALMETTE DE CRUZY

1895 - 1924 famille HUC Négociant en vins important à Sète ; en 1924, M HUC vend à son gendre M SICART

1924 - 1956 FAMILLE SICART

1956 - 2006

Le gel de 1956 sera fatal à la vigne à Restinclières : Mme SICARD, propriétaire du domaine à cette époque vend les droits de replantation et doit vendre le domaine. Les nouveaux acquéreurs M et Mme GLIMER puis M et Mme QUEYREL reconvertissent les zones cultivables en vergers et oliveraies, pommiers, cerisiers, lavandes ...

Après le décès de M et Mme QUEYREL en 1970, l'exploitation périclité, le château se dégrade et les communs sont abandonnés ... Le domaine est vendu par les héritiers de M et Mme QUEYREL au Conseil Général de l'Hérault en 1990.

1991 - 2000 : Restauration du château

Reconstruction du mur de soutènement Est de la terrasse du jardin à la française

Mesures de mise en sécurité du jardin à la française : interdiction d'accès au public.

Restauration des carrés végétaux et des massifs latéraux de l'allée centrale de la terrasse en buis.

Suppression des arbres morts et en surnombre de la terrasse, de l'allée sud et du parc.

Replantations des alignements de l'allée sud

Replantation des amandiers à l'est de la terrasse

Replantations des oliviers à l'ouest de la terrasse

2004 : Démolition de la cave viticole.

La Maison Départementale de l'Environnement est installée à Restinclières par le Conseil Général de l'Hérault en 1991 : sa mission est d'initier et de sensibiliser le public et les scolaires à l'environnement : elle propose de nombreuses animations gratuites : conférences, expositions, sorties, ateliers, pôle de ressources documentaires multimédia ... Le parc est étroitement lié aux activités de la Maison.

## Le projet d'Agroforesterie à Restinclières

*Par Jean-Paul Salasse*

L'agroforesterie consiste à combiner les pratiques agricoles (pourvoyeuses d'un revenu annuel) et les pratiques forestières (investir dans un capital qui donnera résultat à moyen ou long terme). En ce sens, elle constitue une approche moderne (l'agroforesterie "intuitive" existe depuis des millénaires) convenant bien aux questions actuelles (économiques, paysagères et écologiques) de l'agriculture.

Lancé par l'INRA au début des années 2000, le projet de Restinclières, un des plus importants d'Europe, est un laboratoire vivant qui consiste à comprendre les relations précises entre lignes d'arbres et cultures intercalaires.

Ces cultures sont, dans la plaine du Lez, le fait d'espèces annuelles (Blé dur, Colza, Pois chiche), sur le nord du domaine plus caillouteux de vignes.

Les lignes d'arbres, espacées de 13 mètres pour permettre un aller retour du travail des tracteurs pour les cultures intercalaires, sont ici basées sur un grand nombre d'espèces expérimentales. A terme, les arbres plantés dans des projets similaires seront plutôt, soit des arbres précieux (Sorbier domestique (= Cormier), Poiriers, Noyers), soit des arbres fixateurs d'Azote atmosphérique pour les projets d'agroforesterie maraîchère (Aulne de Corse, Arbre de Judée).

A Restinclières, même si la partie "cultures intercalaires" est confiée par bail à de "vrais" agriculteurs, les différentes combinaisons arbres/cultures (plusieurs dizaines différentes) sont organisées pour apprendre le plus de choses différentes sur ces systèmes complexes (croissance des arbres, productivité des cultures, concurrence pour l'eau, pour l'azote, impact de l'ombre des arbres, impacts sur la biodiversité (oiseaux, chauves-souris), vie du sol,...).

Les premiers résultats montrent une augmentation très importante de la croissance des arbres en zone d'agroforesterie, par rapport aux zones strictement forestières (sans culture intercalaire).

Cette augmentation est de l'ordre de 200 à 300% !!! Cela est expliqué par le fait que les cultures annuelles, semées en automne, prélèvent toute l'eau des couches superficielles des sols et obligent les arbres (qui ne sont pas en croissance en hiver puisqu'il n'ont pas de feuille) de faire croître leur racines plus en profondeur. Quand arrive le stress hydrique estival (alors que les cultures annuelles ont été récoltées), les arbres pourvus de racines profondes sont en contact avec des eaux plus profondes elles aussi et peuvent croître.

